

315

DQ2.1.3

Projet de construction d'une installation de
liquéfaction de gaz naturel à Bécancour

6211-19-021

De : Bherer, Charles [mailto:Charles.Bherer@tc.gc.ca]

Envoyé : 23 février 2015 16:59

À : Boutin, Anne-Lyne (BAPE)

Cc : Boulianne, Michel

Objet : RE: BAPE- questionnaire écrit (DQ2)

Bonjour madame Boutin,

Malheureusement, nous ne tenons pas, en inventaire, de copie imprimée des documents mentionnés ci-dessous. Ils sont normalement envoyés par voie électronique et imprimés au besoin.

Je voudrais tout de même clarifié l'élément de réponse ci-dessous, au cas où.

Question 1

Les navires méthaniers qui partiraient de Bécancour à destination de la Côte-Nord emprunteraient le chenal maritime du Saint-Laurent jusqu'à Sept-Îles.

b) Veuillez déposer les documents suivants : le TP 743 (processus TERMPOL) et le TP 14335 (navigation hivernale sur le Saint-Laurent).

Le TP 14335 est la responsabilité de Transports Canada et il s'agit d'un très bon document de référence. Par contre, il ne s'agit que d'une recommandation d'avoir ce document à bord.

Le document qui est obligatoire à avoir à bord des navires canadiens selon le *règlement sur les cartes marines et publications nautiques (1995)*, article 6 est le suivant :

http://www.ccg-gcc.gc.ca/Glace_accueil/Glace_publications/Navigation-dans-les-glaces-en-eaux-canadiennes

Ce document est publié par le Ministère des Pêches et des Océans.

En espérant le tout conforme à vos attentes.

Veuillez agréer, madame, l'expression de nos salutations les plus distinguées,

Charles Bherer

Inspecteur de la Sécurité Maritime / Marine Safety Inspector
Bureau régional de Québec | Quebec Regional Office
Division des Services techniques | Technical Services Division
401-1550, avenue d'Estimauville, Québec (Québec) G1J 0C8
Téléphone: 418 648-5340 Télécopie: 418 648-3790
www.tc.gc.ca